

Annonces pour le 28.08.2020

Examen approfondi des comptes 2019

Dans le cadre de ses activités de surveillance en matière de finances communales, l'OACOT examine chaque année les comptes annuels d'un certain nombre de collectivités de droit public. Cette année, ce sont les comptes de notre commune qui ont fait l'objet d'un examen approfondi et c'est avec une grande satisfaction que le conseil communal a pu constater que les comptes étaient corrects et complets. Le canton a également relevé que la qualité du compte était très bonne. L'exécutif communal n'a pas manqué de féliciter son administratrice, Mme Leisi, pour son excellent travail. Ces comptes seront présentés lors de l'assemblée municipale du 17 septembre prochain.

Bureau de vote

En vue de la votation populaire du 27 septembre prochain, le bureau de vote a été constitué comme suit :

Présidence: Jean Marc Challandes

Membres: Peng Laura, Seiler Nicole, Rohrbach Patrick, Ruoff Martin.

Analyses de l'eau potable

Le 23 juin dernier, deux prélèvements d'eau ont été effectués sur le réseau en vue de la vérification du respect des exigences de la législation sur les denrées alimentaires par le Laboratoire cantonal. Il s'agissait de vérifier les herbicides et le chlorothalonil-Metaboliten ainsi que la qualité microbiologique, physique et chimique.

Les deux rapports ont révélé que ces échantillons étaient en règle. La température de l'eau captée était de 17,2°.

Soutien envers l'abbatiale de Bellelay

Le Conseil du Jura bernois a souhaité faire de l'abbatiale de Bellelay l'un des principaux lieux de la culture dans le Jura bernois. Cette fondation a dès lors pu bénéficier d'une importante subvention cantonale, en revanche elle ne fait pas partie des institutions culturelles soutenues par le syndicat de culture Bienne-Seeland-Jura bernois. Ainsi, pour pouvoir renforcer son image et celle de la région, la fondation a prévu de revoir l'ensemble de son système de communication. Cette fondation n'ayant pas été épargnée par la crise sanitaire et les frais de son projet étant conséquents, le Conseil municipal a décidé, lors de sa dernière séance, de la soutenir par le biais du versement d'une contribution unique de 200 francs.

Informations sur la mensuration officielle en cours

Le bureau Sigeom a informé les autorités communales qu'il a procédé au levé des biens-fonds et, pour les autres couches de la MO, aux compléments nécessaires (par exemple position des entrées de bâtiments). Quant au canton, il procède actuellement à une modification des principes de vérification des premiers relevés si bien que de nouvelles directives bloquent actuellement les travaux de modélisation des données. Ne connaissant pas l'impact de ces nouvelles recommandations sur le déroulement des travaux, le bureau de géomètres pense que cela va engendrer un retard de 6 mois pour la suite des travaux et le dépôt public. En revanche, les travaux concernant la nomenclature se sont achevés en avril dernier.

Le Conseil municipal